

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury BREL-ELEC de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialités Technicien en énergies renouvelables option A - Energie électrique, Technicien(ne) en réseaux électriques, Cybersécurité est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. FABRICE METHÉE
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. NICOLAS FOLLIOU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. MARC BENHAROUN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. CHRISTOPHE MOUANDA-LEBOS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. KU RUBESH

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Membre de l'enseignement

M. CHRISTOPHE GOMESSE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. ROMUALD LOTIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. FREDERIC MARTINEZ
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Sainte Famille - Saintonge -
Lycée des métiers de l'industrie et du bâtiment BORDEAUX
CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. VINCENT NOEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jacques Brel - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'optique LORMONT CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury COUSTEAU de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialités Accueil dans les transports, Services numériques aux organisations est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. VINCENT DUCROS
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme LYDIA RIO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Magali MARTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Membre de l'enseignement

Mme LAURENCE COUEILS
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Notre Dame La Compassion
MARMANDE
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

M. SAMUEL HOFFMANN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Philippe Cousteau ST ANDRE DE
CUBZAC
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL





**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury HALIMI de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Services numériques aux organisations est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury KASTLER de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialités Technicien(ne) en soudage, Technicien(ne) en chaudronnerie aéronautique et spatiale est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. JEAN PIERRE MEAU
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. SEBASTIEN FRONSACQ

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQUES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. MICHEL CANDALOT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE MECANIQUE PRODUCTIVE

Membre de l'enseignement

M. JULIEN CHAPACOU

Organisme de formation-Centre de Formation d'apprentis de
l'industrie Adour (C.F.A.I) d'Assat ASSAT
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

M. PEDRO DOS SANTOS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
A. Kastler TALENCE CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury PEGUY de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation) est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. FABRICE METHÉE
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. STEPHANE GODEFROIT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE: ELECTRONIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. HERVE AHMADY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

Membre de l'enseignement

M. THIERRY BASTIAN
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Jeanne d'Arc ST MEDARD DE
GUIZIERES
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

M. FRANCK LAGORCE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ROMAS-HOT de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialités Organisateur de réceptions, Accueil-réception, Sommellerie est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. JEROME MUZARD
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme MONIQUA POWWELS

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. THOMAS BROCHARD

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Membre de l'enseignement

M. STEPHANE BRUNET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne
NERAC
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

M. GAEL KERIHUEL
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TREGY-VEN de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialités Vendeur-conseil en produits techniques pour l'habitat, Animation-gestion de projets dans le secteur sportif est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. KAMEL HADDAD
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Franck DELABARRE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Jean-Olivier TASTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme MARIE BOUTAUD DE LA COMBE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Tregy Rive de Garonne BORDEAUX
CEDEX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Mme EMMANUELLE PIERNA

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
Campus du lac Bordeaux BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TRIST-AERO de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialités Aéronautique option Avions à moteurs à turbines, Aéronautique option Hélicoptères à moteurs à turbines, Aéronautique option Avionique est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. JEAN PIERRE MEAU
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. JEAN MICHEL PLAA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
MAINTENANCE DES AERONEFS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. OLIVIER DUPREZ

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
MAINTENANCE DES AERONEFS

Membre de l'enseignement

M. WILLY BONDIL

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
Aérocampus Aquitaine de Latresne LATRESNE
MAINTENANCE DES AERONEFS

M. DENIS CUQ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Jean Taris PEYREHORADE
MAINTENANCE DES AERONEFS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury VINCI-BAT de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Peinture décoration est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. STEPHANE GOY
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. ROMAIN SAUVIGNON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PEINTURE VITRERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Enzo DEHAUT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PEINTURE-REVETEMENT

Membre de l'enseignement

M. ABDESSAMAD EL MEJDOUBI
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.
Mme CAROLINE PENNERON

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX
PLATRERIE

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du
bâtiment et des travaux publics de la Gironde
BLANQUEFORT CEDEX
PEINTURE-REVETEMENT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu code de l'éducation, ses livres Ier, II, III et IV not. art. L.331-1, L.335-6 et L.335-14, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau IV et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury VINCI-SAN de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4, Spécialité Technicien en énergies renouvelables option B - Energie thermique est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

Président

M. PHILIPPE VERPLANCKE
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Eric OURY

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
FROID ET CLIMATISATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Régis BOULANGEOT

Site de formation d'apprentis des Compagnons du Devoir et
du Tour de France CHANCELADE
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

M. FRANCK CAVILLAC
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Genes La Salle - Lycée des
métiers de la transition énergétique, du numérique, du
transport logistique et du commerce BORDEAUX CEDEX
GENIE THERMIQUE

M. ABDELLAH HIRI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Philadelphie de Gerde PESSAC
GENIE THERMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

